Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

CPAM, un nouveau président pour veiller à la prise en charge de la santé des Vauclusiens



Jean-Paul Sadori, représentant de la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF) a été élu président du conseil de la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de Vaucluse. Il succède à Jean-Luc Falicon.

Par ailleurs, Virginie Casamatta, représentante de la CGT-FO, a été élue 1ère vice-présidente du conseil, tandis que Corinne Mallet, représentante de l'Union des entreprises de proximité (U2P), a été élue 2ème vice-présidente.

Représenter les vauclusiens
Ce conseil regroupe au total 23 membres. Ceux-ci représentent les assurés salariés, les travailleurs indépendants, les employés, les associations, les salariés et les institutions de santé, basés dans le Vaucluse.

Suivre et évaluer la politique de la CPAM Vaucluse
Le conseil de la CPAM de Vaucluse oriente, suit et évalue la politique de l'Assurance Maladie de Vaucluse dans plusieurs domaines. Il a notamment pour rôle de déterminer sur proposition de Sophie De Nicolaï, directrice de la CPAM de Vaucluse, les grandes orientations du contrat pluriannuel de gestion, les objectifs poursuivis pour améliorer la qualité des services rendus à l'usager et les axes de la politique de gestion du risque. Il lui appartient aussi d'approuver, sur proposition de la directrice, les budgets de gestion et d'intervention. Il délibère également sur la politique d'action sociale et sanitaire conduite par l'organisme dans le cadre des orientations définies par la Caisse nationale d'assurance maladie.

Protection de la santé dans toutes les sphères
La Caisse primaire d'assurance maladie de Vaucluse a pour mission la protection de la santé des Vauclusiens, dans leur vie personnelle ou professionnelle. Afin de pouvoir protéger durablement la santé

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

de chacun, à chaque étape de la vie, elle agit en proximité auprès de l'ensemble des acteurs, assurés, professionnels de santé, entreprises, institutionnels… Elle œuvre au quotidien pour garantir l'accès universel aux droits et permettre l'accès aux soins, pour accompagner chaque assuré dans la préservation de sa santé et pour améliorer en permanence l'efficacité du système. Elle s'appuie pour cela sur l'expertise de ses plus de 500 collaborateurs, répartis sur 6 sites dans le département qui partagent le même mot d'ordre au service de la santé de tous.
MH



Jean-Paul Sadori, Le nouveau président de la CPAM 84
entouré de ses deux vices-présidentes
Virginie Casamatta (à gauche) représentante CGT-FO et Corinne Mallet de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P84)